

MONTÉLIMAR



TROIS QUESTIONS A... Samuel Guinaudeau, patron du site internet

■ Par quels calculs obtenez-vous les chiffres du site ?
« C'est le premier site à donner les revenus par ville et par ménage. C'est différent du foyer fiscal qui n'est pas très représentatif d'un salaire car plusieurs personnes peuvent apparaître sur la même déclaration. Ici, nous avons croisé les montants des salaires et des retraites par ville, que nous avons ensuite

divisés par le nombre de ménages par ville. Le rapport donne ces chiffres. ■ Ces données sont-elles absolument fiables ?
« Nous sommes partis de deux chiffres extrêmement fiables, ceux de l'INSEE (institut qui recense la population, ndr) et ceux du ministère des Finances (impôts). Sur des communes de plus de 1 000 habitants, il y a zéro décalage

possible, ce sont des chiffres réalistes. Mais sur des petits villages, ces deux sources n'étant pas construites de la même manière, il peut exister un décalage avec le nombre de ménages réel. Quelqu'un dont le salaire sort du lot peut aussi déformer les résultats ». ■ Pourquoi parler des revenus par ménage plutôt que par personne ?
« Contrairement au chiffre par

ménage, le chiffre par personne prend en compte la totalité des habitants, et donc les enfants, ce qui n'a pas trop de sens pour parler des revenus. Pour un petit village dans lequel on lit un revenu moyen par personne de 400 euros, on peut penser qu'il y a majoritairement des familles nombreuses avec un Smic qui fait vivre plusieurs personnes. »

LOTO Amicale des retraités du bâtiment et travaux public
aura lieu
le dimanche 21 novembre à partir de 14h
Salle Espace Mistral à MONTÉLIMAR De nombreux lots à gagner (Bons d'achats, mini-four,...)
Renseignements : 04 75 51 84 31

ÉCONOMIE Le site internet SalaireMoyen.com propose un comparatif de la richesse des ménages par commune

Où sont les riches et les pauvres du sud-Drôme ?

Les Montiliens sont-ils plus aisés que les Pierrelattins ? Saint-Paul-Trois-Châteaux est-elle encore une ville bourgeoise ? Ou encore, quel est le niveau de vie dans le pays de Nyons et les Baronnies ? Bref, le site internet SalaireMoyen.com se dit capable d'affirmer où sont les riches - et les pauvres, par conséquence - de France. Coup d'œil en Drôme provençale.

Le top trois

Si l'on en croit les données de ce site, basées sur les déclarations d'impôts de 2008, Clansayes et Malataverne ont les revenus nets mensuels moyens par ménage (1) les plus élevés du sud-Drôme, avec en troisième position Rochefort-en-Valdaine. Pas de grandes villes à l'horizon (lire ci-contre).

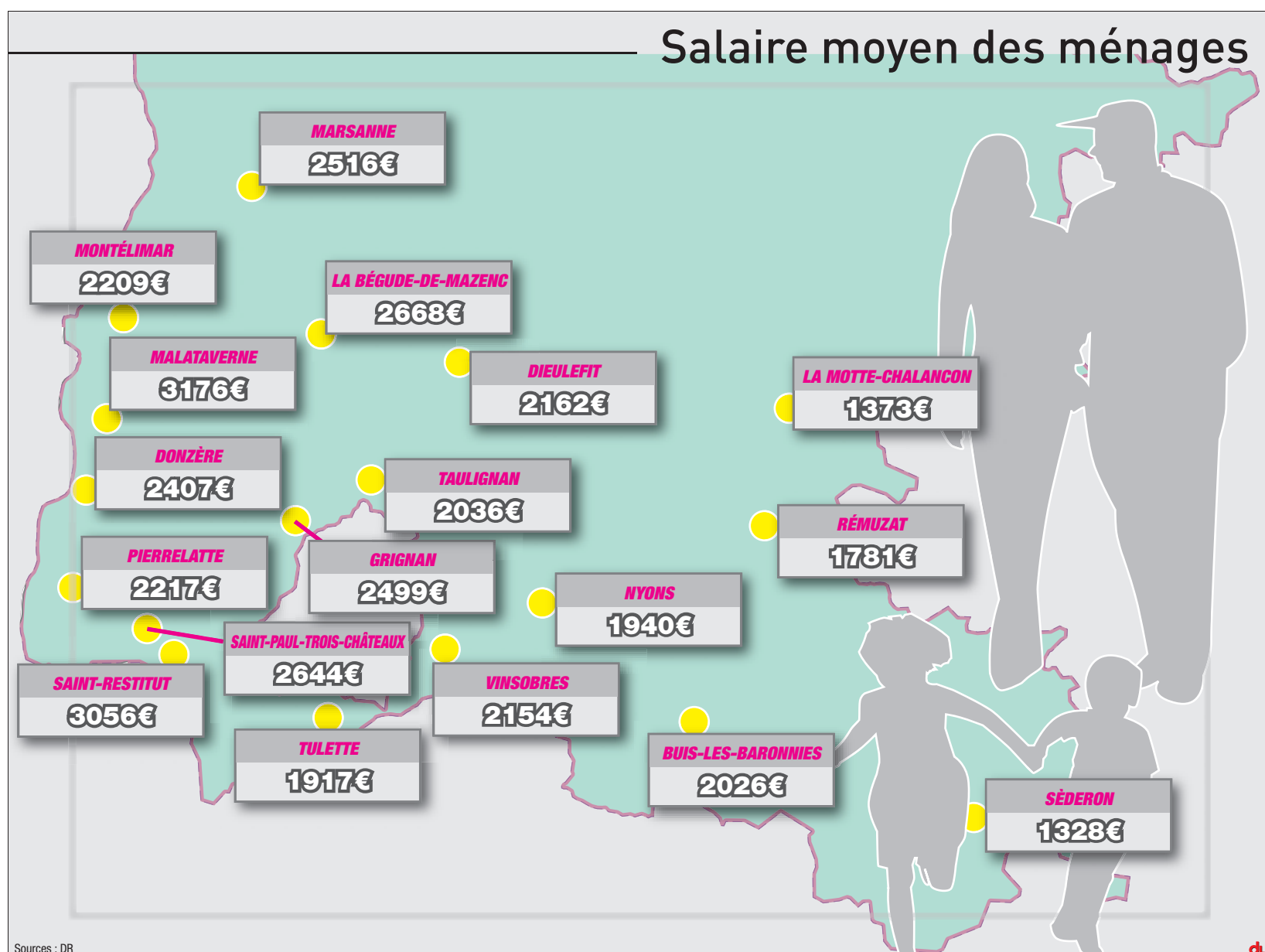
Voici en effet les chiffres affichés : une moyenne de 3 211 € nets mensuels pour les Clansayais, de 3 176 € pour les Malatavernois et de 3 135 € pour les Rochefortois. Ce qui permet à ces trois villages d'être au rang des 3000^{es} communes les plus riches de France (sur 36 000).

Ce trio de tête inattendu se compose donc de villages (respectivement 550, 1 680 et 360 habitants) situés dans la Vallée du Rhône, à proximité des cités urbaines. Clansayes jouxte Pierrelatte et surtout le site nucléaire du Tricastin qui emploie de nombreux habitants, tandis que les deux autres communes font partie de la banlieue de Montélimar. Entre 60 et 64 % des familles de ce top trois sont impossibles.

Cependant, au niveau de la Drôme entière et toujours selon le baromètre de SalaireMoyen.com, il y aurait des communes dont la population est plus riche, comme Montéligier (3 583 € par ménage), Montélier (3 425 €) ou Malissard (3 283 €).

De fortes inégalités dans les Nyonsais

Par opposition, on retrouve les villes de plus de 1 000 habitants aux revenus les plus fai-



Nous avons retenu les plus grosses communes du sud-Drôme. Pour chacune, nous vous donnons le salaire moyen par foyer calculé par SalaireMoyen.com.

bles au fin fond de la Drôme provençale : dans les Baronnies (Mollans-sur-Ouvèze, 1 710 € nets mensuels, et Mirabel-aux-Baronnies, 1 858 €) et à Nyons (1 940 €, soit en moyenne 912 € par mois pour vivre).

La sous-préfecture, qui a la particularité d'avoir 50 % de retraités dans sa population, affiche, selon le site, un niveau d'inégalité élevé. Il y a un écart allant presque du simple au double entre les revenus net mensuels des actifs (740 € par personne) et ceux des retraités (1 370 €). Par ailleurs, toujours

selon SalaireMoyen.com : "Les ménages les 10 % les plus riches perçoivent 38 % des revenus totaux de la ville".

En cherchant, on tombe sur des cas encore plus saisissants. Ainsi Saint-Sauveur-Gournet, à l'est de Nyons, 200 habitants dont 30 % de retraités, affiche un revenu mensuel moyen de 1 070 € par foyer actif, soit à peu près 400 € par personne pour vivre.

Joël AUDRAN

(1) Un ménage est un groupe d'une ou plusieurs personnes occupant un même logement.

Montiliens et Pierrelattins se ressemblent

On découvre (est-ce une réelle surprise ?), que les habitants de Montélimar et de Pierrelatte auraient des profils similaires : à peu près autant de personnes par ménage (2,2 pour la capitale du nougat, 2,3 pour la cité du rocher) ; un revenu net par personne proche des 1 000 € ; environ 50 % des ménages impossibles ; 35 % de retraités... Mais les deux principales villes du sud sont aussi loin du haut du classe-

ment.

Près de 30 % de leurs ménages gagneraient entre 0 et 800 euros net par mois et 45 % d'entre eux vivraient avec 800 à 2000 euros net mensuels. On remarque également que dans ces deux villes, les actifs auraient un revenu moins élevé que les retraités : 941 € par mois contre 1 247 € (Montélimar) et 924 € contre 1 085 € (Pierrelatte).

Concernant Saint-Paul-

Trois-Châteaux, voilà de quoi faire taire des *a priori*. La ville n'est même pas dans le trio de tête des dix communes les plus riches de son canton, arrivant 5^e derrière Clansayes, Saint-Restitut, Solérieux et Montségur-sur-Lauzon. Certes, 50 % des ménages toucheraient plus de 2000 euros mensuels, mais il y en aurait autant de l'autre côté du seuil. De plus, 32 % de ces derniers gagneraient moins de 1 100 euros.

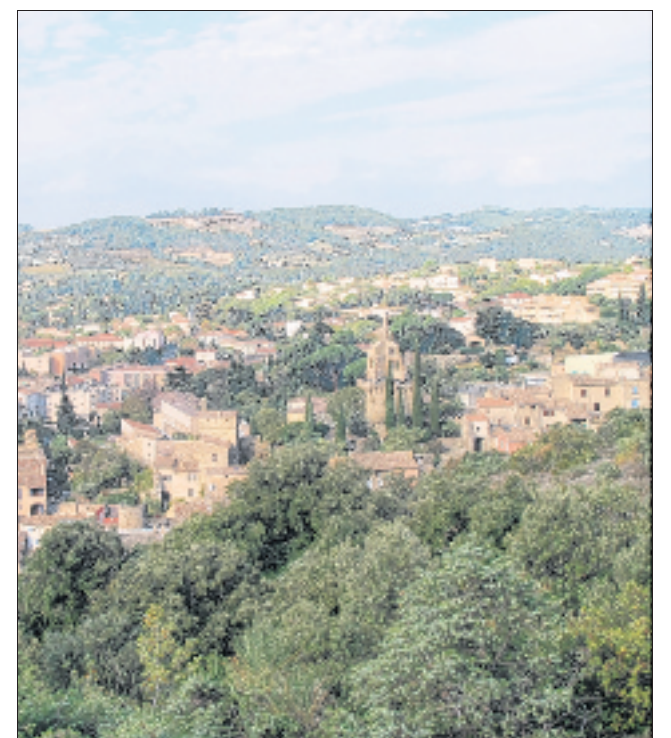
Nyons : les très riches voisins des très pauvres ?

Le maire de Nyons, Pierre Combes, n'a pas tenu à commenter les chiffres du site SalaireMoyen.com qui laissent entendre que les Nyonsais ont les salaires moyens les plus bas par rapport aux communes drômoises de plus de 1 000 habitants. De la même façon, dit-il, "je n'avais pas commenté l'enquête du Point qui disait que les plus grandes fortunes de France étaient à Nyons".

Immédiatement, la contradiction des deux études fait sourire. Selon *Le Point*, Nyons fait partie des 150 communes où se cachent les plus hauts revenus de France, à savoir plus de 97 000 euros déclarés par foyer par an. Cependant, noyé dans une moyenne de revenus très bas, ce chiffre n'empêcherait pas les informations du Point et

les calculs de SalaireMoyen.com d'être réalistes.

D'ailleurs, quand nous demandons à Pierre Combes ce qu'il pense du fait que les salaires des actifs soient bien moins élevés que ceux des retraités dans sa commune, il ne peut qu'admettre que le Nyonsais et les Baronnies sont deux des grandes victimes de la crise : "Un plan de revitalisation existe, notre secteur est touché par les problèmes économiques et nous avons le plus fort taux de chômage de la Drôme. Des entreprises ont fermé, il y a une faiblesse de l'emploi salarié sur le secteur... ce sont des réalités". Et d'ajouter : "Nous avons 19 à 20 % d'agriculteurs ici, alors qu'il n'y a que 3 % sur toute la France, et là aussi il y a de fortes difficultés".



Nyons fait figure de cas particulier avec un revenu moyen très faible, selon le site, et avec parmi sa population des grandes fortunes de France, selon une enquête du magazine *Le Point*... Collection personnelle Olivier MAILLARD

REPÈRES

PALMARÈS DRÔMOIS

■ Villes de plus de 1 000 habitants aux revenus les plus élevés (revenu moyen net mensuel perçu en 2008 par foyer) : Montéligier 3 583 € ; Montélier 3 425 € ; Malissard 3 283 € ; Génissieux 3 213 € ; Malataverne 3 176 € ; Saint-Restitut 3 056 € ; Étoile-sur-Rhône 2 968 € ; Beaumont-lès-Valence 2 956 € ; Upie 2 940 € ; Montboucher-sur-Jabron 2 940 €.

■ Villes aux revenus les plus faibles : Mollans-sur-Ouvèze 1 710 € ; Mirabel-aux-Baronnies 1 858 € ; Saint-Vallier 1 908 € ; Tulette 1 917 € ; Die 1 932 € ; Nyons 1 940 € ; Crest 2 001 € ; Buis-les-Baronnies 2 026 € ; Valence 2 030 € ; Taulignan 2 036 €.

PALMARÈS DES VOISINS

■ Ardèche : villes (+1 000 habitants) aux revenus les plus élevés : Veyras 3 138 € ; Saint-Priest 3 105 € ; Soyons 3 093 €. Villes aux revenus les plus faibles : Lalevade-d'Ardèche 1 667 € ; Labégude 1 692 € ; Désaignes 1 699 €.

■ Vaucluse : revenus les plus élevés : Jonquerettes 3 391 € ; Uchaux 3 233 € ; Taillades 2 949 €. Revenus les plus faibles : Entrechaux 1 762 € ; Villes-sur-Auzon 1 767 € ; Sault 1 808 € ; Saint-Christol 1 861 € ; Avignon 1 895 €.

SALAIREMOYEN.COM

■ Ouvert au début de l'année 2009, le site SalaireMoyen.com souhaite développer plus de transparence sur les niveaux de revenus en France et aider les ménages qui souhaitent déménager à mieux comprendre leur environnement futur. Sur le site, vous pouvez ainsi accéder aux niveaux de salaire moyen des Français, de retraite et d'impôt sur le revenu dans chacune des 36 700 villes de France. Pour les villes de taille suffisante, il est même possible de connaître la répartition par tranche de revenus. Les données publiées sont issues de statistiques retravaillées de l'INSEE (2007) et du ministère des Finances (2008).

LIQUIDATION TOTALE Meubles le TRICASTIN PIERRELATTE
Ouvert Dimanche 21 Novembre
A partir du 15 nov 2010
2000 m2 d'expo Avant TRAVAUX
Zone d'Activité du pont noir
Autorisation Préfectorale N° 26-2010-48 Tel : 04 75 04 04 66